

# Boucle de Camarès aux Pradels à partir du plan d'eau



Une randonnée proposée par nanarddu11

Si vous aimez la campagne, les beaux panoramas, découvrir des sites insolites, monter et descendre ; enfin respirer au grand air et au grand calme, cette randonnée est faite pour vous donner satisfaction.



<b>Durée :</b>	3h30	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	10.41km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	234m	<b>Moyen de locomotion :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	233m	<b>Région :</b>	Massif central
<b>Point haut :</b>	618m	<b>Commune :</b>	Camarès (12360)
<b>Point bas :</b>	385m		

## Description

La randonnée part du parking du plan d'eau mais le départ peut être facilement délocalisé sur un des deux parkings du centre du village. La base de loisirs jouxte une aire de camping-cars et un parking qui accueille les véhicules des baigneurs.

Bien que cette randonnée emprunte par moments un parcours balisé en Jaune elle est différente et il ne faut pas se fier à ce balisage.

**(D/A)** Quitter le parking en empruntant la montée jusqu'au Chemin des Zizines que l'on prend sur la gauche. Rejoindre un premier croisement.

**(1)** Monter à droite jusqu'au "Céder le passage" ou la croix de pierre. Prendre la montée à droite sur environ 50 m puis monter à droite le petit chemin qui fait une épingle et continuer jusqu'à la fontaine (sur la droite) . 30m plus loin, emprunter le Chemin des Vignes sur votre droite. Après environ 450m, laisser le chemin qui part sur la droite et continuer le chemin des vignes.

**(2)** Après environ 300m, le chemin fait une épingle sur la droite au-dessus d'un ruisseau assez profond. Continuer sur le chemin environ 800m pour arriver à une barrière.

**(3)** À gauche de la barrière une "jasse", bâtisse campagnarde en patois aveyronnais, garde l'entrée du champ.

Ouvrir la barrière (bien la refermer), traverser tout droit en direction de la châtaigneraie.

Dans la châtaigneraie poursuivre toujours tout droit dans le champ mitoyen. Longer la lisière du champ jusqu'à une clôture.

**(4)** Longer la clôture sur la droite pendant environ 200m.

**(5)** Deux barrières consécutives permettent de prendre pied sur un chemin assez large pour accueillir un engin agricole. Prendre ce chemin sur la gauche pendant environ 750m. Arrivé à un croisement, prendre à droite sur 100m.

**(6)** Le chemin part sur la droite, ignorez-le. Prendre à gauche un chemin moins large qui monte assez fortement et qui est très mal empierré. Après 1200m de montée presque continue, on arrive à découvert.

**(7)** Laisser le chemin en face et prendre à gauche pour entrer dans le sous-bois. Après 600m peu vallonnés, la ferme des Pradels se découvre.

**(8)** 50m après avoir passé la ferme, prendre sur la gauche le chemin qui longe un champ cultivé. Suivre ce chemin agricole pendant environ 700m. Au croisement après une descente un peu pentue, prendre sur la gauche (barrière forestière) le chemin qui

## Points de passages

- D/A Départ du parking du plan d'eau**  
N 43.816543° / E 2.880109° - alt. 385m - km 0
- 1 Croisement pour l'aller et le retour**  
N 43.81753° / E 2.881708° - alt. 395m - km 0.24
- 2 Continuer sur chemin principal**  
N 43.816234° / E 2.889544° - alt. 451m - km 1.28
- 3 Ouvrir la barrière et traverser le champ**  
N 43.813702° / E 2.893719° - alt. 489m - km 1.93
- 4 Bifurquer sur la droite le long d'une clôture**  
N 43.814436° / E 2.895191° - alt. 503m - km 2.07
- 5 Passer la barrière et prendre à gauche**  
N 43.813744° / E 2.897076° - alt. 526m - km 2.25
- 6 A gauche la montée pierreuse**  
N 43.815889° / E 2.902802° - alt. 549m - km 2.84
- 7 Prendre à gauche pour entrer sous-bois**  
N 43.813571° / E 2.913736° - alt. 603m - km 3.79
- 8 Bifurcation, prendre à gauche**  
N 43.816332° / E 2.919602° - alt. 588m - km 4.49
- 9 Prendre la route goudronnée à gauche**  
N 43.828704° / E 2.897519° - alt. 400m - km 7.83
- 10 Prendre sous la route départementale**  
N 43.823306° / E 2.881814° - alt. 402m - km 9.34
- 11 A gauche prendre le petit passage**  
N 43.82003° / E 2.880303° - alt. 392m - km 9.8
- D/A Retour au parking du plan d'eau**  
N 43.816574° / E 2.880056° - alt. 385m - km 10.41

fait trois épingles à cheveux.

Après une nouvelle barrière forestière et la dernière épingle sur la droite, continuer environ 700m jusqu'au Mas d'Azema. Passer entre la maison d'habitation à droite et l'élevage de cochons à gauche. Continuer 800m sur le chemin goudronné jusqu'à l'entrée du domaine du Cayla. Continuer tout droit sur 700m pour rejoindre la D10 au niveau de deux vieilles citernes perchées au-dessus de la route.

**(9)** Prendre la D10 sur la gauche, laisser le domaine de Cazelles sur votre droite. Continuer pendant environ 2000m sur la D10 en laissant toutes les autres voies de chaque côté.

**(10)** En face de la montée qui mène à l'église sur la gauche, quitter la D10 et virer sur la droite. Rejoindre la voie romaine qui s'incline sur la gauche (laisser l'accès au cimetière à droite). Descendre jusqu'au pont vieux sur la droite et remonter jusqu'à rejoindre la Rue de l'Église qu'il faut suivre à droite sur quelques mètres. Traverser la Rue de l'Église, prendre en face et légèrement sur la gauche le Chemin Grand que l'on quitte au bout de 100m pour emprunter sur la droite la Rue des Jardins.

**(11)** Après 50m sur ce chemin, un petit passage sur la gauche permet de rejoindre le lotissement Maroger que l'on traverse. Tourner à gauche Rue Jean Maroger pour rejoindre le Chemin des Zizines.

**(1)** Virer à droite et après 200m, prendre à droite le Chemin des Rainettes en descente qui ramène au parking du plan d'eau **(D/A)**.

## Informations pratiques

Après une période pluvieuse certains passages peuvent s'avérer boueux et glissants.

De bonnes chaussures sont nécessaires.

Même si l'on passe devant deux sources mieux vaut prévoir de quoi se désaltérer.

## A proximité

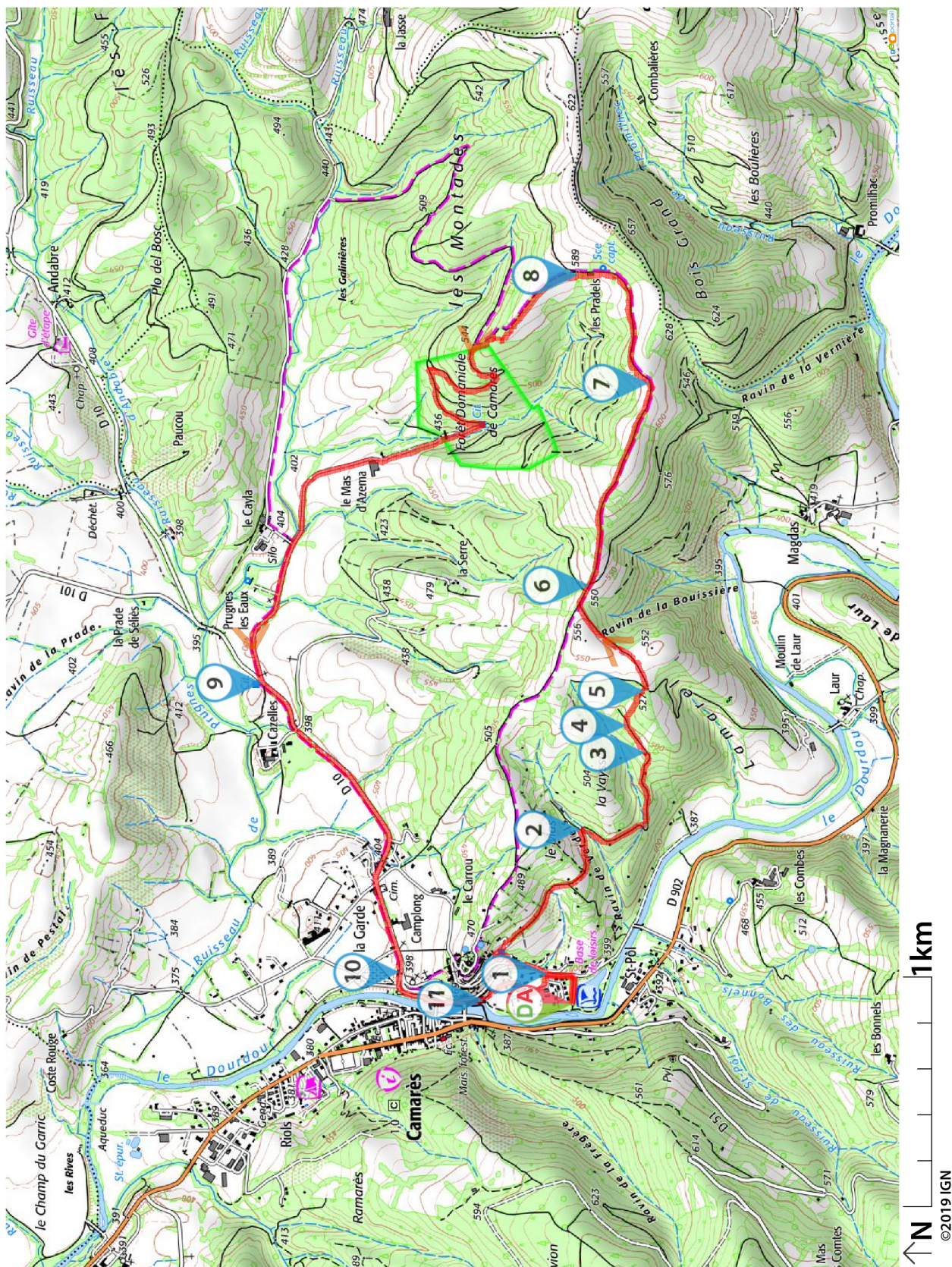
Fontaine naturelle captée. Tout près, les restes de la vieille ville.

Juste avant la ferme sur la droite on trouve une source captée dans une petite construction en pierres avec une porte métallique.

Dans Camarès, voir le pont vieux avec son arche unique, la base de loisirs (plan d'eau), la ville haute avec les ruines du château, le clocher de l'ancienne église qui supporte une grande statue de la Vierge et l'Enfant et les vieilles maisons restaurées dont un relais de chasse du Marquis de Montcalm.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-de-camares-aux-pradels-a-partir-d/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

## du visorandonneur

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

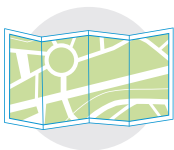
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



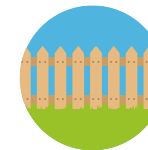
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



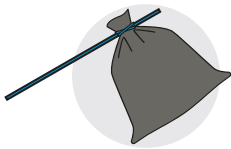
#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.**

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**